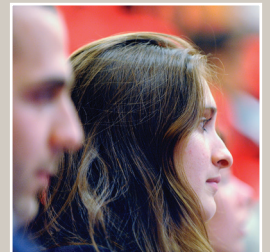


le cnam



Livret d'accueil **sécurité**

À destination des auditeur.rice.s



Sommaire

Édito de l'Administrateur général	2
Les acteurs en santé et sécurité au travail	3
Les outils de la prévention	4
Rappel de quelques consignes élémentaires de sécurité	4
Conduite à tenir en cas d'accident ou de sinistre (1/2)	5
Conduite à tenir en cas d'accident ou de sinistre (2/2)	6
Panneaux et pictogrammes de sécurité	7
Plan de l'établissement	8

Édito

Mesdames, Messieurs,
Cher·e·s auditeurs.rices,

Je vous souhaite chaleureusement la bienvenue au Conservatoire national des arts et métiers.

Dans le cadre des enseignements qui vous seront dispensés vous serez amené à évoluer dans un patrimoine prestigieux et chargé d'histoire. Vos activités aux sein de nos bâtiments, notamment celles liées à la recherche en laboratoire ou à l'utilisation de machines, requiert qu'une attention particulière soit portée à la sécurité.

Ce livret d'accueil, spécialement conçu pour les nouveaux arrivants, traite des questions de santé et de sécurité. Il vise à mettre en évidence les principaux risques auxquels vous pourriez être exposés, à identifier vos interlocuteurs sur ces sujets et à décrire les gestes et comportements à adopter en toute circonstance. Vous y trouverez bien sûr toutes les informations et consignes à appliquer en cas d'urgence.

Olivier Faron
*Administrateur général
du Conservatoire national
des arts et métiers*

Les acteurs en santé et sécurité au travail

La direction

Elle est responsable de la santé et de la sécurité des personnels, des auditeurs et des usagers. Elle a pour rôle d'assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale du personnel placé sous son autorité.

Vous, auditeur.rice

En tant qu'auditeur.rice vous participez à la politique de prévention du Cnam. Vous êtes responsables de votre propre sécurité ainsi que de celle des auditeur.rice.s pouvant être affectés par vos actions, dans la mesure de vos connaissances et des moyens mis à votre disposition.

Les sauveteurs secouristes du travail

Le rôle des sauveteurs secouristes du travail est d'intervenir rapidement sur un lieu d'accident et pratiquer les gestes de secours en attendant l'arrivée des secours spécialisés.

Le CHSCT

Il s'agit d'une instance représentative du personnel qui a pour rôle de contribuer à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail. Vous pouvez solliciter en cas de besoin les représentants des auditeur.rice.s au CHSCT. Leur nom est affiché sur les panneaux du CHSCT situé à l'entrée des sites. Les adresses mail sont consultables sur le site du CCP.

Le service hygiène et sécurité

Il a un rôle de conseiller auprès de la direction et de toute la hiérarchie en ce qui concerne la sécurité, la santé et la prévention des risques professionnels. Il conseille aussi le personnel.



Les outils de la prévention

Registre de santé et de sécurité à destination des usagers

Ce registre existant uniquement dans la fonction publique sera prochainement à votre disposition afin de consigner toutes les observations (incident, dysfonctionnement présence d'un risque) et les suggestions relatives à la prévention des risques et à l'amélioration de la sécurité. Il sera placé dans la loge de chaque site.



Rappel de quelques consignes élémentaires de sécurité








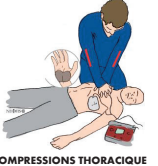
- Il est interdit de fumer à l'intérieur des locaux du Cnam.
- Il est strictement interdit de consommer des produits stupéfiants dans l'enceinte du Cnam.
- Il est interdit de se restaurer dans les salles de cours.
- Le Cnam est pourvu de nombreux escaliers et cheminements, soyez vigilant lors de vos déplacements.
- Respectez les consignes qui vous sont communiquées et qui sont affichées. Les auditeurs étant amenés à évoluer dans des laboratoires recevront une formation aux risques spécifiques à leur activité.



Conduite à tenir en cas d'accident

Réaction face à un accident

Cette consigne est affichée dans les différents locaux (couloirs, salles de cours) du Cnam. Elle est adaptée à chaque site en fonction des numéros d'urgence à appeler.







1	ASSURER LA PROTECTION		COUPER - DEBRANCHER - DEPLACER	
2	EXAMINER LA VICTIME		SAIGNEMENTS ? CONSCIENCE ? RESPIRATION ?	
3	ALERTER		La loge ou le PC incendie en fonction du site sur lequel vous êtes (Cf numéros utiles)	
<hr/>				
SAIGNEMENT ABONDANT	ETOUFFEMENT	CHUTES AVEC DOULEURS	INCONSCIENT ET RESPIRE	INCONSCIENT ET NE RESPIRE PAS
				
APPUYER EN SE PROTEGEANT UTILISER UN PANSEMENT COMPRESSIF	5 CLAQUES DANS LE DOS 5 COMPRESSIONS ABDOMINALES	NE PAS MOBILISER	METTRE SUR LE COTE EN PLS	30 COMPRESSIONS THORACIQUES 2 INSUFFLATIONS - DEFIBRILLATEUR

Conduite à tenir en cas de sinistre

En cas d'incendie

CONSIGNES INCENDIE

le **cnam**

INCENDIE	EVACUATION
 <p>En cas d'incendie, gardez votre calme et prévenez : La loge ou le PC incendie en fonction du site sur lequel vous êtes. <i>(Cf numéros utiles sur la couverture)</i></p>	 <p>A l'audition du signal d'évacuation ou sur l'ordre d'un responsable, dirigez vous sans précipitation vers la sortie.</p>
 <p>Si l'incendie n'est pas maîtrisable, déclenchez l'alarme.</p>	 <p>Ne revenez pas en arrière. N'utilisez pas de monte-charge ou d'ascenseur. En cas de fumée baissez vous, l'air frais est près du sol.</p>
 <p>Si possible, attaquez le foyer au moyen des extincteurs à la base des flammes. Ne prenez aucun risque.</p>	 <p>Rendez vous au point de rassemblement.</p>

Cette consigne est affichée dans les différents locaux (couloirs, salles de cours) du Cnam. Elle est adaptée à chaque site en fonction des numéros d'urgence à appeler.

Lorsque vous êtes en salle de cours ou de TP, vous êtes sous la responsabilité de l'enseignant·e, dès l'audition du signal d'évacuation, celui-ci vous demandera d'évacuer les lieux immédiatement. Vous devez aussi vous soumettre à l'ordre d'évacuation des agents chargés d'évacuation.

Le service Hygiène et sécurité du Cnam réalise régulièrement des exercices d'évacuation. Merci de vous conformer aux injonctions et d'évacuer sans tarder les salles de cours.



Panneaux et pictogrammes de sécurité

Panneaux d'obligations

Ronds avec un dessin blanc sur fond bleu, ces panneaux indiquent une obligation. Par exemple de porter un équipement de protection individuelle (EPI) spécifique. Ci-dessous quelques exemples.



Port de chaussures de sécurité obligatoire



Port de gants obligatoire



Cheminement à emprunter

Panneaux d'interdictions

Ces panneaux sont ronds à contour rouge, barrés d'une diagonale rouge. Le pictogramme est noir sur fond blanc. Ci-dessous quelques exemples.



Accès interdit aux piétons



Interdiction de fumer



Accès interdit aux personnes non autorisées

Panneaux de danger

De forme triangulaire, les pictogrammes noirs sur fond jaune précisent le risque encouru. Ci-dessous quelques exemples.



Risque électrique



Risque incendie



Risque de chute

Panneaux relatifs à la sécurité incendie

Ce sont des panneaux rectangulaires ou carrés, dont le pictogramme est blanc sur fond rouge. Ils mentionnent la présence à proximité immédiate, de matériel ou équipement de lutte contre les incendies. Ci-dessous quelques exemples.



Extincteur



Robinet
incendie armé



Déclencheur manuel
d'alarme incendie

Pictogrammes relatifs au sauvetage et au secours

Ce sont des panneaux de forme rectangulaires ou carrés, dont le pictogramme est blanc sur fond vert. Ci-dessous quelques exemples.



Issue de
secours droite



Sortie de
secours



Point de
rassemblement

